

From: Hudon-Chabot, Élodie
Sent: 30/04/24 15:56:26.000
Received: 30/04/24 15:56:59.000
To: Marcotte, Christian <Christian.Marcotte@saaq.gouv.qc.ca>, Foldes-Busque, Caroline <Caroline.Foldes-Busque@saaq.gouv.qc.ca>
Subject: Stratégie contractuelle
Importance: Normal
Sensitivity: Normal
Attachments: Stratégie_contractuelle.pptx

Bonjour,

Voici la présentation suggérée pour la rencontre de demain.

Bonne fin de journée

Elodie Hudon, CPA

Leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN /

Directrice Planification, suivi financier et soutien aux projets - VPEN

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boul. Jean-Lesage, N-2 | Québec (Québec) G1K 8J6



Stratégies contractuelles

XXXX

1^{er} mai 2024



CONTRAT CONCLU AVEC L'ALLIANCE

En 2017, la Société a conclu un contrat d'une durée de 10 ans de 458,4 M\$ avec l'Alliance LGS/IBM - SAP pour la réalisation de son programme de transformation.

Ce contrat couvrait:

- l'acquisition et les droits de licences d'une suite de progiciels intégrés;
- l'acquisition et la maintenance des infrastructures matérielles et logicielles;
- les services professionnels pour la mise en œuvre et l'exploitation de la solution CASA.

AVENANTS CONCLUS

2 avenants ont été conclus pour ce contrat dont, un en octobre 2022 d'une valeur de 45,7 M\$ et un en août 2023, d'une valeur de 68,9 M\$. Ces avenants ont été conclus pour couvrir ces dépenses:

Ajouts	Montant prévu (en M\$)
Avenant 1	
Ajouts de portée au projet CASA (processus CST et RH)	36,1
Replanification du déploiement de la livraison 2	9,6
Total - Avenant 1	45,7
Avenant 2	
Prolongation d'équipiers de l'Alliance pour mitiger les risques reliés au déploiement de la L2	6,9
Cycle supplémentaire pour consolider la solution déployée	6,4
Équipiers supplémentaires afin d'accélérer la résolution d'incidents	2,0
Équipiers supplémentaires pour pallier aux enjeux de dotation de la Société	3,5
Services professionnels pour exploiter et faire évoluer la solution CASA	50,1
Total - Avenant 2	68,9
TOTAL - AVENANTS ALLIANCE	114,6

CST: Contrôler et surveiller le transport

RH: Ressources humaines

Vice-présidence à l'expérience numérique
VPEN



UTILISATION DE L'AVENANT 2

Initialement, l'avenant 2 devait nous permettre de couvrir les services professionnels pour l'exploitation de CASA pour les années 2023 et 2024 cependant l'avenant 2 a été consommé plus rapidement que prévu. L'avenant devrait être entièrement consommé d'ici au 30 juin 2024.

Raisons expliquant la surconsommation:

- Bonification du module personnalisée pour la gestion du régime d'immatriculation international à la suite de l'ajout du besoin d'affaire concernant le mois d'exemption (1,9 M\$);
- Augmentation des frais de maintenance des licences SAP et des modules personnalisés (1,4 M\$);
- Acquisition de licences supplémentaires SAP dû au dépassement des ETC (1,5 M\$);
- Renouvellement des abonnements à la plateforme de formation SAP Learning Hub afin de permettre aux équipiers internes d'avoir accès au matériel de formation nécessaire à leur montée en compétences (0,3 M\$);
- Services professionnels plus élevés qu'anticipés pour l'exploitation et l'évolution de CASA pour 2023 (8,2 M\$);
- Services professionnels anticipés plus élevés que prévus pour l'exploitation et l'évolution de CASA de janvier à juin 2024 (13,1 M\$).



UTILISATION DE L'AVENANT 2

Ajouts	Utilisation avenant 2 (en M\$)
<i>Solution progicielle</i>	
Licences supplémentaires dû au dépassement d'ETC	1,5
Augmentation des frais de maintenance licences SAP	1,1
Bonification module personnalisé Régime d'immatriculation international	1,9
Augmentation des frais de maintenance module personnalisé	0,2
Abonnement SAP Learning Hub	0,3
Total - Solution progicielle	5,0
<i>Infrastructures</i>	
Abonnement à Queue IT (solution pour gestion de file d'attente)	0,1
Licences Visual Studio Pro	0,1
Total - Solution progicielle	0,2
<i>Services professionnels</i>	
Prolongation d'équipiers de l'Alliance pour mitiger les risques reliés au déploiement de la L2	6,9
Cycle supplémentaire pour consolider la solution déployée	6,4
Équipiers supplémentaires afin d'accélérer la résolution d'incidents	2,0
Équipiers supplémentaires pour pallier aux enjeux de dotation de la Société	3,5
Services professionnels pour exploiter la solution CASA (janvier 2023 à mars 2024)	44,0
Services professionnels pour faire la solution CASA (janvier 2023 à mars 2024)	0,9
Total - Avenant 2	63,7
TOTAL - AVENANTS ALLIANCE	68,9

MONTANTS ABSORBÉS PAR L'ALLIANCE

Lors de la signature de l'avenant 2, divers montants, passés ou futurs, ont été conclus d'être absorbé par l'Alliance. Ces montants représentent soit des travaux effectués à coût nul, donc non facturable, ou un escompte applicable sur des travaux futurs.

Élément	Escompte entendu (en M\$)	Commentaire
Plan de renforcement	1,0	Ajout d'équipiers supplémentaires à l'équipe de stabilisation afin d'accélérer la résolution des incidents. Le plan était évalué à 2,9 M\$.
Cycle Stabilisation de la solution	2,8	Heures effectuées par l'Alliance mais non facturées
Travaux restants L2 à exécuter gratuitement	1,5	Initialement prévu à 1 M\$.
Accompagnement supplémentaire pour le module IRP	2,2	Accompagnement effectué par des ressources SAP non payé à l'Alliance
Escompte applicable sur les services professionnels pour l'exploitation de la solution	6,8	Escompte consenti par l'Alliance sur les factures des services professionnels pour l'exploitation de CASA. En date du 31 mars 2024, il reste un escompte de 1,0 M\$ à appliquer sur des factures futures. L'escompte est applicable mensuellement à raison de 6,9 % sur les taux horaires.
Banque d'heures gratuites	0,8	Banque d'heures gratuites à consommer entre le 1er décembre 2023 et le 31 mars 2024. En date du 31 mars 2024, la banque d'heures a été pleinement consommée.
Total	15,1	

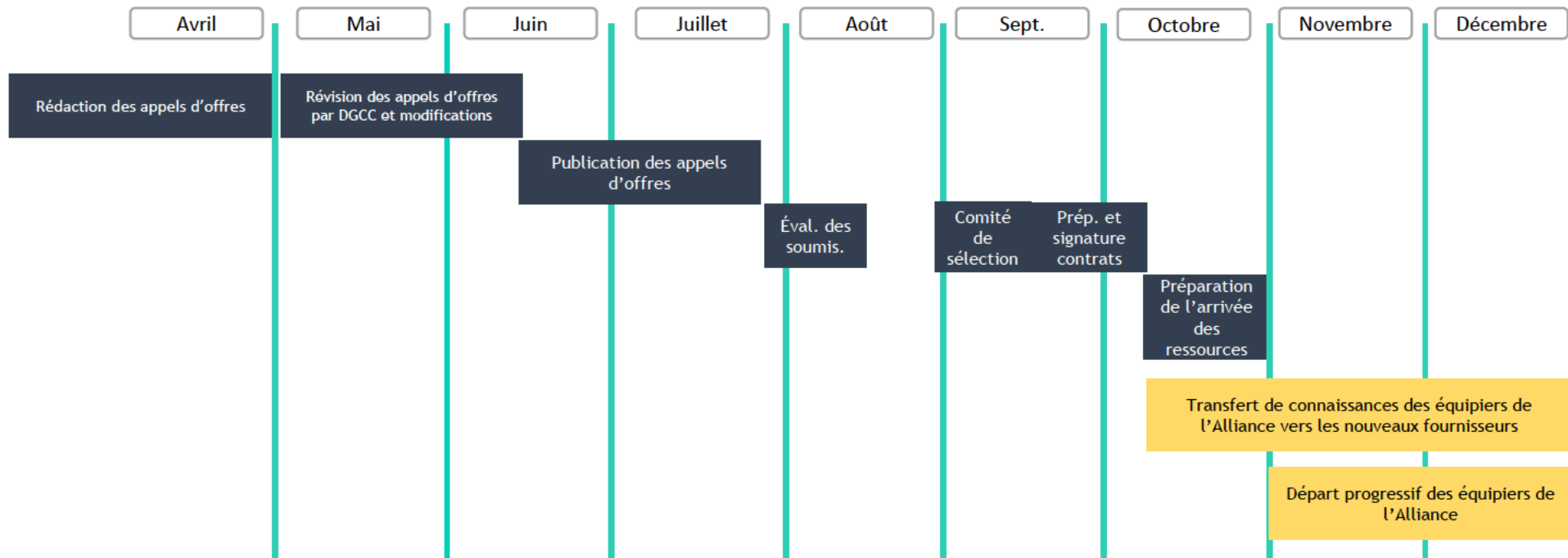
STRATÉGIES D'APPELS D'OFFRES

- Au courant du printemps, de nouveaux appels d'offre seront publiés afin de s'adjoindre des services de nouveaux partenaires pour l'exploitation et l'évolution de CASA.
- Un premier appel d'offres qui sera divisé en 2 volets :
- **1^{er} volet** - Attribution d'un contrat « ferme » couvrant la moitié des besoins de main-d'œuvre immédiats dans l'ensemble des profils d'expertise;
- **2^e volet** - Octroi d'un deuxième contrat « ferme » à un même ou un nouveau fournisseur pour la deuxième moitié des besoins de main-d'œuvre immédiats dans l'ensemble des profils d'expertise; et
- Un deuxième appel d'offres pour un contrat « sur demande » pour des ressources additionnelles octroyé à un même ou un nouveau fournisseur pour combler les besoins ponctuels dans tous les profils (potentiel de 3 à 4 rangs).

		2024	2025	2026	2027	2028	2029
Services professionnels SAP	Contrat #1	Ferme (78 ETC) (coûts estimés entre 26,4 M\$ et 42,2 M\$)				+ 1 an (coûts estimés entre 8,8 M\$ et 14,1 M\$)	+ 1 an (coûts estimés entre 8,8 M\$ et 14,1 M\$)
	Contrat #2	Ferme (79 ETC) (coûts estimés entre 26,7 M\$ et 42,8M\$)				+ 1 an (coûts estimés entre 8,9 M\$ et 14,3 M\$)	+ 1 an (coûts estimés entre 8,9 M\$ et 14,3 M\$)
	Contrat #3	Sur demande (160 ETC)				+ 2 ans d'option	



ÉCHÉANCIER CONCLUSION NOUVEAUX CONTRATS



BESOINS CONTRACTUELS SUPPLÉMENTAIRES

Étant donné que l'avenant 2 a été consommé plus rapidement que prévu, un troisième avenant de 36,6 M\$ serait requis afin de mitiger les risques pour:

- Répondre à ses besoins en termes de licences jusqu'en 2027;
- Poursuivre ses activités opérationnelles et d'exploitation, dont la production des états financiers;
- Réaliser son carnet de produits d'amélioration;
- Poursuivre nos projets stratégiques;
- Prévoir une période de chevauchement entre l'Alliance et les nouveaux partenaires dont l'arrivée est prévue à l'automne 2024.

Données en millions de \$

Catégorie	2024									2025	2026	2027	Total
	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc				
Licences SAP	1,0	-	0,2	2,0	-	0,2	0,8	0,3	3,2	9,5	9,7	3,9	30,8
Infrastructures	0,2	0,1	-	0,3	0,3	-	-	-	-	0,3	0,1	-	1,3
Services professionnels	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2	2,8	1,4	-	-	-	33,6
Total	5,4	4,3	4,4	6,5	4,5	4,4	5,0	3,1	4,6	9,8	9,8	3,9	65,7
Solde du contrat au 31 mars 2024													26,6
Montant requis pour avenant supplémentaire													39,1

Besoins budgétaires 2024

- Un budget supplémentaire sera requis en 2024 pour:
 - Réaliser l'exploitation et les améliorations hors projets en 2024;
 - Réaliser une période de chevauchement entre l'Alliance et les nouveaux partenaires à la suite de l'adjudication des nouveaux contrats;
 - Absorber l'acquisition des licences supplémentaires SAP dû au dépassement des ETC, de la bonification du module personnalisé IRP et de l'augmentation des frais de support des licences.